SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 11 MAI 2010 — 19 H

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la séance;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Adoption des procès-verbaux des séances tenues en avril 2010;

2.2 Suivi;

2.3 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1er au 30 avril 2010;

2.4 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.5 Programme d'aide à l'entretien du réseau local – compensation de base aux municipalités;

2.6 Adoption du règlement 609, décrétant un emprunt de deux millions deux cent cinquante mille dollars (2 250 000 $) afin de faire l'acquisition d'un centre professionnel;

2.7 Adoption du règlement 587-2010-01 modifiant le règlement 587-2010, tel qu'amendé, décrétant l'imposition des taux de taxation, de compensations et de la tarification de différents services municipaux pour l'année 2010;

2.8 Versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

2.9 Achat de publicité dans le journal Le Nord.

3. SERVICE AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis – avril 2010;

3.2 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois d'avril 2010;

3.3 Dérogation mineure –117, rue Kenneth ;

3.4 Dérogation mineure – 774, chemin de la Rivière-du-Nord ;

3.5 Toponymie : recommandation de noms de rue;

3.6 Plan projet de construction d'un bâtiment accessoire (garage) 304 rue des Sportifs assujetti au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 608 ;

3.7 Proposition d'échange de terrains – Golf Capri ;

3.8 Cession des lots 1 669 518, 2 079 339, 2 079 822, 2 079 842 et 2 079 846 en faveur de la municipalité ;

3.9 Demande d'acquisition des lots 1 669 644, 1 669 645, 1 669 650, 1 669 651, 1 669 654, 1669 657, 1 672 471, 1 672 473 ,1 672 498 et 1 672 499 ;

3.10 Acceptation de la modification au plan projet de développement pour le développement domiciliaire du Sanctuaire de la Rivière-du-Nord, phase 9 à 12 et annulation de la résolution 231-04-10 ;

3.11 Autorisation de signature – protocole d'entente PE-2010-SAN-05 du développement domiciliaire du Sanctuaire de la Rivière-du-Nord, phase 9 à 12 ;

3.12 Première acceptation des travaux et libération partielle de la garantie financière du projet domiciliaire les Promenades du Boisé de Saint-Colomban phase1 – protocole d'entente PE-2009-BRO-01 ;

3.13 Libération partielle de la garantie financière du projet domiciliaire du prolongement de la rue Bédard phase 4– protocole d'entente PE-2008-BED-04;

3.14 Autorisation de signature – protocole d'entente PE-2010-EVE-02 du développement domiciliaire des rues du Royaume et du Duché phase 2 ;

3.15 Adoption du second projet de règlement numéro 601-2010-09 modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de permettre l'implantation d'une piscine dans la marge avant et d'autoriser la construction de garage de plus de 75 mètres carrés sur un terrain de plus de 4 000 mètres carrés ;

3.16 Adoption du règlement numéro 601-2010-06, modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de créer la zone H1-143 à même une partie de la H1 085 pour y permettre les usages habitation unifamiliale (H-1), habitation bifamiliale (H-2) et habitation trifamiliale (H-3) et afin de créer la zone H1-144 à même une partie de la H1 085 pour y permettre l'usage habitation unifamiliale (H-1) ;

3.17 Adoption du règlement 601-2010-08, modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de revoir certaines dispositions.

3.18 Mandat à Dunton Rainville – recours en démolition lot 2 077 811 – solage Rivière-du-Nord ;

3.19 Acceptation de la Modification au plan projet du développement domiciliaire de la Vallée du Golf, phase 3;

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.1 Adjudication du contrat - lignage des rues, marquage de ligne d'arrêt, les zones scolaires et pistes cyclables – années 2010;

4.2 Autorisation au directeur des travaux publics d'entreprendre les démarches requises à l'achat et à la pose de luminaires;

4.3 Autorisation au directeur des travaux publics à procéder à l'empierrement des rues prioritaires;

4.4 Octroi du mandat - travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur une partie de la côte Saint-Nicholas;

4.5 Établissement d'une servitude pour la réalisation de travaux de fossés d'égouttement des eaux entre la rue Dupuis et de l'Artisan;

4.6 Autorisation au directeur du Service des travaux publics d'aller en appel d'offres par les services professionnels d'une firme d'ingénieurs-conseils – travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur une partie du territoire pour l'année 2010;

4.7 Autorisation au directeur général à entreprendre toutes les démarches requises afin d'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation des immeubles destinés à une rue publique – lots•1 671 891, 1 670 766, 1 671 892 ,3 304 617 et 1 672 973 dans le cadre de la réfection du pont Lapointe

4.8 Autorisation au directeur général afin d'envoyer nos propositions concernant le PAARRM 2010-2011;

4.9 Autorisation au directeur du Service des travaux publics d'aller en appel d'offres, par voie d'invitation, pour des travaux de réfection du barrage du lac des Sources.

5. SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

5.1 Aucun

6. SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS

6.1 Autorisation au directeur du service des sports et des loisirs afin de procéder à l'embauche des moniteurs pour le camp de jour – été 2010;

6.2 Autorisation au directeur des sports et des loisirs de procéder à la signature d'une entente avec Productions Marc Belleau dans la cadre du Festival Vari-art de Saint-Colomban;

6.3 Remboursement des frais d'inscription pour le hockey et le patinage artistique;

6.4 Travaux d'arpentage du lot 2 079 016 – sentiers multifonctionnels;

6.5 Mandat à Horizon Multiressources inc. et autorisation de présenter une demande de subvention dans le cadre de l'aménagement du milieu naturel de l'école La Volière;

6.6 Autorisation de négociation d'une entente pour la création de la Régie intermunicipale de l'aréna de la Rivière-du-Nord.

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

7.1 Participation à la 14e édition des journées de la culture – 24, 25 et 26 septembre 2010 ;

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions.

Toute personne qui désire poser une question devra :

a. s'identifier au préalable;
b. s'adresser au Maire;
c. ne poser que deux (2) questions;
d. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire, en tant que président du Conseil, maintient l'ordre et le décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient une séance du Conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE